



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 6 octobre 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (1)

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, le maire, Laurent Fortin, récite la prière d'usage.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 8 contribuables et présente l'ordre du jour **avec l'ajout du point 5.1**

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour septembre 2014
- 1.2 Acceptation des déboursés de septembre 2014 (journal 250 à 253)
- 1.3 Dépôt des revenus et dépenses au 30 septembre 2014
- 1.4 Renouvellement anti-virus
- 1.5 Paiement de la retenue terrain de tennis
- 1.6 Mandat au procureur
- 1.7 RH- Fin de probation pour la DG et embauche
- 1.8 Ajout d'assurance
- 1.9 Don pour la paroisse
- 1.10 Commissaire à l'assermentation
- 1.11 Déménagement de la préposée du Presbytère – période hivernale
- 1.12 Demande d'aide financière – OPP
- 1.13 Formation sur la gestion des conflits

200 Sécurité publique

- 2.1 Achat d'équipements

300 Transport

- 3.1 Panneaux de signalisation
- 3.2 Vente de la niveleuse
- 3.3 Appel d'offre pour entretien hivernal du réseau routier municipal
- 3.4 Demande de verbalisation – chemin Dénommé



400 Hygiène du milieu / Environnement

4.1 Demande d'adoption d'un règlement – nourrissage des cerfs

500 Santé et Bien-être

5.1 Nomination d'un conseiller sur le comité de la Clinique médicale - Gracefield

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité de développement – Note au PV

700 Loisirs et culture

7.1 Achat d'un équipement pour entretien de la patinoire - Bambini

7.2 Demande de subvention salariale -Préposée pour la maison des Jeunes

7.3 Dépôt du compte-rendu du comité des loisirs et de la culture

800 Correspondance

8.1 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2014

8.2 Plan d'intervention infrastructure routière

8.3 Dépôt du « Conseil en bref de la MRC » - Note au PV

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2014-10-918

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 6 octobre 2014 soit ouverte à 19 h.

ADOPTÉE

2014-10-919

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 6 octobre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle **avec l'ajout du point 5.1.**

ADOPTÉE

2014-10-920

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 septembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-10-921

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 36 à 39 de septembre 2014 et qui totalisent un montant de 26 521,62 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 14 540,79 \$ pour les salaires versés en septembre 2014 soient acceptés;



QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 358,14 \$ pour le mois de septembre 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 167,46\$ pour le mois de septembre 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-10-922

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les déboursés de septembre 2014 qui totalisent un montant de 108 373,68 \$ sur le journal des déboursés no 250 à 253 soient acceptés.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (2)

Il y a eu dépôt des états de revenus et dépenses au 30 septembre 2014 par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle.

2014-10-923

RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS ANTIVIRUS

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise le renouvellement des logiciels antivirus pour le parc informatique contenant 19 ordinateurs ainsi que le montage et préparation avec le prestataire qui assure la maintenance du logiciel, soit Groupe DL Informatique de Maniwaki au coûts de 701 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-10-924

PAIEMENT FINAL POUR LE PROJET DU TERRAIN DE TENNIS

CONSIDÉRANT la réception du certificat de paiement n° 7 au montant payable de 1701.11\$ (taxes incluses), pour le paiement final (retenue) en date du 18 septembre 2014 par la compagnie 9001-0216 Québec inc. (Carrière Clément Tremblay et fils enr.) sur le projet en titre, suite à l'obtention d'une lettre d'engagement signée pour la correction des déficiences notées au mois de mai dernier;

CONSIDÉRANT que la réception définitive des travaux de pavage et la lettre de conformité des travaux seront émises suite à une inspection qui suivra les travaux correctifs pour lesquels l'entrepreneur s'est engagé à réaliser au plus tard au printemps 2015;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise le paiement final (retenue) à la compagnie 9001-0216 Québec inc. (Carrière Clément Tremblay et fils enr.) pour le projet de construction du terrain de tennis au montant total de 1701.11 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2014-10-925

MANDAT AU PROCUREUR – DOSSIER SUR UNE DEMANDE D'INDEMNITÉ DES PROPRIÉTAIRES DONT LE MATRICULE EST LE 4315 13 8020

CONSIDÉRANT la réclamation des propriétaires du numéro de matricule 4315 13 8020 à être indemnisés en compensation pour une perte de droit réel ainsi que pour la baisse de la valeur immobilière de leur propriété;



CONSIDÉRANT que la Municipalité aimerait se prévaloir d'un avis juridique sur cette demande d'indemnité;

Il est proposé par Isabelle Clément et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise la Directrice générale à mandater le procureur de la Municipalité monsieur Marc Tremblay afin d'obtenir un avis légal sur ledit dossier.

ADOPTÉE

2014-10-926

**EMBAUCHE PERMANENTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE –
MADAME SANDRA BÉLISLE**

CONSIDÉRANT que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle est à l'emploi de la Municipalité de Blue Sea depuis le 17 mars 2014 et que la période de probation de madame Bélisle s'est terminée le 17 septembre 2014;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle répond aux attentes et exigences des membres du conseil de la municipalité de Blue Sea;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil procède à l'embauche permanente de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle, aux conditions tel que stipulés dans son contrat de travail et de plus, autorise le maire Laurent Fortin et le conseiller responsable des ressources humaines, Pierre Normandin à signer le contrat d'embauche de madame Bélisle.

ADOPTÉ

2014-10-927

AJOUT À LA POLICE D'ASSURANCE – AVENANT C-21 ET ASSURANCE CRIME

CONSIDÉRANT les modifications apportées au Code criminel du Canada suite à l'entrée en vigueur de la loi C-21, ce Conseil juge opportun d'ajouter à sa police d'assurance les couvertures suivantes;

- L'avenant C-21 permettant une protection dans le cadre de poursuites relevant du Code criminel du Canada pour une couverture de 100,000 \$
- Assurance crime (Garantie I) pour une couverture de 25,000 \$

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise l'ajout des couvertures d'assurances susmentionnées pour la Municipalité au coût total de 1281.00 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2014-10-928

DON POUR LA PAROISSE

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un billet de tirage au profit de la paroisse au coût de 100 \$ taxes non-applicable et remet le billet à la paroisse.

ADOPTÉ



2014-10-929

AUTORISER LE PAIEMENT DES FRAIS POUR LA NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À TITRE DE COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION POUR LE QUÉBEC ET POUR L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la nomination de la Directrice générale, Sandra Bélisle, à titre de commissaire à l'assermentation pour le Québec ainsi que pour l'extérieur du Québec jusqu'au 29 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que les frais de 64.25 \$ taxes non-applicable, pour la commission;

CONSIDÉRANT que la commissaire à l'assermentation peut demander un montant maximum de 5 \$ en honoraires pour chaque serment;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu

QUE ce Conseil rembourse les frais de commission de 64.25 \$ à la Directrice générale;

QUE tous les citoyens ou propriétaires de la Municipalité de Blue Sea n'auraient aucun frais à déboursé pour le service d'assermentation;

Que toutes personnes n'étant pas résidents ou propriétaires dans la Municipalité de Blue Sea auraient des honoraires de 5 \$ pour chaque serment à défrayer.

ADOPTÉ

2014-10-930

DÉMÉNAGEMENT DE LA PRÉPOSÉE AU PRESBYTÈRE DANS LES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

CONSIDÉRANT la fermeture du presbytère en période hivernale;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire continuer de donner le service d'information touristique et culturel toute l'année;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce conseil autorise le déménagement de la préposée dans les bureaux municipaux pour la période hivernale.

ADOPTÉ

2014-10-931

DEMANDE D'APPUI FINANCIÈRE DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION PARENTALE (OPP)

CONSIDÉRANT la demande d'appui financière de l'OPP, reçue le 18 septembre 2014, afin de recevoir les mêmes opportunités de levées de fonds que l'année dernière;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu

QUE la municipalité donnera à l'OPP les mêmes opportunités de levées de fonds que l'année dernière, soient;

- Les profits de la location des emplacements lors de la vente de garage de la Municipalité,
- Les profits de la vente de popcorn de l'activité « Blue Sea en fête »,
- Les profits du souper spaghetti de la Municipalité,
- Les profits du concours de putting lors du tournoi de golf de la municipalité,

QUE la Municipalité appui, moralement, le projet d'amélioration de la cour d'école Reine Perreault de Blue Sea initié par l'OPP.

ADOPTÉ

2014-10-932**RH-FORMATION SUR LA GESTION DES CONFLITS**

CONSIDÉRANT que la recherche démontre qu'un superviseur peut passer au moins 15 à 20 % de son temps à gérer plusieurs types de conflits et que les situations de conflits non résolus peuvent avoir des impacts très néfastes sur la productivité et le bien-être des membres d'une équipe.

CONSIDÉRANT que le Centre de services partagés du Québec tiendra une formation sur ce thème qui se tiendra le vendredi 7 novembre prochain à l'Édifice Jos-Montferrand de Gatineau;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise le maire et la Directrice générale à participer à la formation sur la gestion de conflits à Gatineau le 7 novembre prochain au coût de 175 \$ par personne excluant les taxes.

ADOPTÉ**2014-10-933****ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ EN INCENDIE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'achat de trois chapeaux « defender » noir et un calibreur de gaz ;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat des équipements susmentionnés au coût total de 1000 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ**2014-10-934****AUTORISATION DE DÉPENSES POUR AMÉLIORER LA SIGNALISATION**

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu

QUE ce Conseil autorise l'achat de deux panneaux d'avertissement de danger concernant les chevreuils (standard MTQ), quatre pancartes de chemin pour identifier le chemin du lac long ainsi que deux panneaux d'arrêt.

ADOPTÉ**2014-10-935****ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT REÇU POUR LA VENTE DE LA NIVELEUSE CHAMPION**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a autorisé la vente de la niveleuse de marque Champion 1983 ainsi et ses équipements (un balai et un scarificateur) ne correspondant plus aux besoins de la Municipalité par la résolution 2014-09-904

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu trois offres, à savoir;

Clément Tremblay	5,188.77 \$
Les Entreprises Christian Fortin	3,765.43 \$
Les Camionnages David Tanner Inc.	2,593.98 \$

Il est proposé par le conseiller Christian Gauthier et unanimement résolu

QUE ce conseil accepte l'offre de monsieur Clément Tremblay, résident de Blue Sea, au montant de 5,188.77 \$ pour la vente de la niveleuse de marque Champion 1983 et ses équipements (un balai et un scarificateur) et de plus autorise la Directrice générale, Sandra Bélisle à agir en tant que mandataire et à signer pour et au nom de la Municipalité tous



documents relatifs à la vente et au transfert de ladite niveleuse et des équipements suivants ayant les spécifications suivantes;

- Marque de la niveleuse : Champion,
- Année : 1983,
- Numéro d'identification : 74023373115731,
- Masse net : 14600
- Heures d'utilisation : 26,700
- Prix de vente : 5188.77 \$
- Un balai
- Un scarificateur

ADOPTÉ

2014-10-936

AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRE POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la fin de contrat de la compagnie « Carrière Tremblay » pour l'entretien hivernal du réseau routier;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit retourner en appel d'offre afin de respecter la politique de gestion contractuelle;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

Que ce Conseil autorise la Directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offre du gouvernement (SEAO) pour l'entretien hivernal du réseau routier 2014-2015 et 2015-2016 avec possibilité de renouvellement pour deux années subséquentes.

ADOPTÉ

2014-10-937

DEMANDE DE VERBALISATION D'UN CHEMIN – TRONCON DU CHEMIN DÉNOMMÉ (LAC ALLARD)

CONSIDÉRANT la demande acheminée à la Municipalité par monsieur Paul Clément à l'effet de verbaliser une partie du chemin Dénommé située sur le lot 10, rang VIII (Lac Allard.)

CONSIDÉRANT que selon le règlement 97-07-07 établissant les normes relatives à la verbalisation de chemin en vertu de l'article 852 du code municipal, la demande de monsieur Clément doit minimalement inclure les documents suivants;

- Une copie de ou des actes notariés démontrant clairement les titres de propriété
- Une copie du permis de construction requis pour l'établissement d'une voie de circulation de véhicule-moteur;
- Un projet de lotissement conforme au règlement de lotissement 93-03-15C, dûment approuvé par le fonctionnaire désigné de la municipalité;
- Un plan d'Arpentage réalisé par un arpenteur-Géomètre indiquant la désignation cadastrale et la description technique du ou des lots visés par la demande;
- Le tracé de la rue ou chemin devra avoir été piqueté par l'arpenteur géomètre

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil accepte de verbaliser ledit tronçon du chemin Dénommé de monsieur Paul Clément, suite à l'obtention des documents susmentionnés et à la confirmation du respect de la confirmé du chemin par l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ



2014-10-938

DEMANDE DE RÉGLER LE NOURRISSAGE DES CHEVREUILS DANS UN SECTEUR SPÉCIFIQUE

CONSIDÉRANT qu'une demande sous forme de pétition a été acheminée à la Municipalité demandant qu'un règlement soit adopté afin d'interdire le nourrissage des chevreuils dans un secteur spécifique;

CONSIDÉRANT la difficulté et les contraintes que représente un tel règlement pour un secteur spécifique;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil reporte à une séance ultérieure la demande d'adoption d'un tel règlement afin d'avoir l'opportunité d'étudier le projet de règlement et propose d'informer la population, pour le moment, sur les conséquences que représente le nourrissage des cerfs par voie de « Capsule faune » qui seront disponible sur le site internet de la municipalité et de notre page « Facebook » ainsi que de procéder à l'ajout de panneaux de signalisation spécifique pour aviser les automobilistes du danger de collision avec les cerfs.

ADOPTÉ

2014-10-939

NOMINATION DU CONSEILLER MARC LACROIX SUR LE COMITÉ D'ADMINISTRATION DE LA CLINIQUE SANTÉ HAUTE-GATINEAU

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu,

QUE ce Conseil nomme le conseiller, Marc Lacroix, à titre de représentant de la Municipalité de Blue Sea sur le Comité d'administration de la Clinique Santé Haute-Gatineau dont le siège social est situé à Gracefield.

ADOPTÉ

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (3)

Il y a eu dépôt au conseil, le 29 septembre 2014 lors de la plénière, du procès-verbal du Comité de développement.

2014-10-940

ACHAT D'UNE BAMBINI POUR ARROSER LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Loisirs et de la Culture à l'effet d'acheter un équipement pour arroser la patinoire de type Bambini;

CONSIDÉRANT que le coût d'achat pour un tel équipement est de 1,495 \$;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un équipement de type Bambini pour arroser la glace au coût de 1,495 \$ excluant le transport et les taxes.

ADOPTÉ

2014-10-941

MAISON DES JEUNES – SUBVENTION SALARIALE

CONSIDÉRANT que le coordonnateur en Loisirs et culture recommande au conseil de faire une demande de subvention salariale afin d'embaucher un préposé puisque la Maison des jeunes est très achalandée durant la période hivernale;



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale, Sandra Bélisle à déposer une demande de subvention salariale à Emploi-Québec pour le poste de préposé à la Maison des jeunes pour une durée de 26 semaines à raison de 35 heures par semaine, débutant le ou vers le 17 novembre 2014 au taux prévu à l'échelle salariale en vigueur;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale, Sandra Bélisle à signer tous les documents relatifs à cette subvention salariale ainsi que les demandes de versements.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (4)

Il y a eu dépôt au conseil, le 29 septembre 2014 lors de la plénière, du procès-verbal du Comité de développement.

Période de questions de 19h36 à 19h40

2014-10-942

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 6 octobre 2014 soit close à 19h40

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière